



**Fellmann Sabrina, Dietrich Laurent**

Stratégie globale et coordonnée du développement économique, spécifiquement sur la question de l'implantation des entreprises dans le canton de Fribourg

Cosignataires : 11

Réception au SGC : 05.02.16

Transmission au CE : \*10.02.16

## Dépôt et développement

Le canton de Fribourg est confronté à ce que d'aucuns appellent une « désindustrialisation » (entreprises qui licencient, ferment, délocalisent). Diverses raisons ont été évoquées pour expliquer ces départs, selon la situation et/ou le contexte. S'il s'agit parfois de problématiques liées aux entreprises elles-mêmes, force est de constater que certaines problématiques engagent également le positionnement de notre canton dans des domaines autant nombreux que variés, et par ailleurs liés entre eux.

Ces départs d'entreprises ont diverses conséquences sur la situation du canton, et ce non seulement en termes de pertes d'emploi mais également de places d'apprentissage ; de domaines de savoir-faire ; d'adéquation entre ceux-ci et les compétences et le développement de notre canton d'une part, et les besoins des entreprises d'autre part ; de compétitivité dans certains domaines au niveau cantonal, national, voire international ; de fiscalité et des discussions en cours dans ce domaine, notamment dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises.

Parallèlement, le canton de Fribourg annonce également des réussites en termes d'implantations d'entreprises, et certaines entreprises du canton de Fribourg investissent, ce malgré la conjoncture économique actuelle. Dans le cadre des investissements, force est cependant de constater qu'ils peuvent eux aussi être sensiblement différents en fonction des entreprises et/ou de leurs besoins.

Dans ce contexte, il est demandé au Conseil d'Etat :

1. De présenter une analyse globale de la situation des départs / arrivées d'entreprises, analyse qui tient compte non seulement de la situation des entreprises, mais également des différents paramètres engagés dans cette problématique, comme par exemple :
  - l'aménagement du territoire, et ce en termes de surfaces disponibles mais également de stratégie liée au développement des activités économiques sur le territoire cantonal ;
  - les liens entre les offres de formations et les besoins des entreprises ;
  - l'état des lieux et les points forts dans le domaine de la formation et la recherche au sein de nos hautes écoles, le développement de divers parcs technologiques et/ou quartiers de l'innovation dans le canton, et le lien avec les possibilités d'implantation d'entreprises ;
  - la fiscalité et son impact sur l'implantation d'entreprises, en lien avec les discussions en cours avec les entreprises et les travaux effectués dans le cadre de la Réforme de la fiscalité des entreprises.

---

\* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

2. D'exposer, dans le cadre de cette analyse :

- Quelles sont les priorités et les besoins du canton en termes d'accompagnement et d'implantation d'entreprises ? Comment le canton tire-t-il profit des synergies entre ces différents domaines ? Comment ces informations sont ou pourraient être efficacement communiquées et mises à la disposition des partenaires, soit des entreprises, des politiques et de divers acteurs le cas échéant ?
- Quels sont les processus mis en place au sein des Directions et/ou Services de l'Etat pour atteindre les objectifs fixés ? Comment les efforts dans ce domaine sont-ils coordonnés ? Comment fonctionne le point de contact qui informe, accompagne, voire contacte les entreprises, et qui est à même de les diriger convenablement en fonction du contenu de la problématique qui les occupe ?

L'objectif de ce postulat, et donc de la mise à disposition de cette analyse globale et des processus liés à l'atteinte des objectifs fixés, est de permettre aux entreprises, mais également aux partenaires impliqués, de disposer d'un outil de compréhension adéquat pour agir de manière structurée, et favoriser ainsi les prises de décisions et la mise en place de mesures coordonnées et non « additionnées ».

Une telle analyse permettrait également de mettre en évidence certains besoins des divers partenaires impliqués, ou certaines priorités de réalisations, voire de dégager des pistes de développement.

---